

**Communiqué Conseil National de l'Alimentation**  
**17 décembre 2014**

**Le Conseil National de l'Alimentation publie un Avis attendu,  
identifiant la nécessité de réconcilier les représentations que se fait le grand public  
avec les réalités des modes de production alimentaires.**

Le 11 décembre dernier, le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a adopté en séance plénière un nouvel Avis : « **Communication et alimentation : les conditions de la confiance** »,.

Issu de deux ans et demi de travaux sur la communication, les crises et les perceptions de l'alimentation, cet Avis concerne tous les acteurs de la filière alimentaire. Il identifie la nécessité de réconcilier progressivement les représentations que se fait le grand public avec les réalités des modes de production alimentaire. Ceci implique de montrer et de partager les pratiques, en cessant de véhiculer des images passivistes déconnectées de la réalité, mais aussi de faire évoluer certaines d'entre elles. Une ouverture compatible avec le réenchantement de l'alimentation à la française promu par le CNA.

Cet Avis invite ainsi à construire collectivement un nouveau paradigme de communication sur l'alimentation, fondé sur le dialogue et la cohérence entre les discours et les pratiques.

Il souligne la responsabilité collective de l'ensemble des acteurs (publics, économiques, consommateurs, médias...), qu'il engage à communiquer de façon ouverte et sincère, sur le long terme.

Ce travail a été conduit avec l'appui d'experts d'horizons variés, historienne, sociologues, économistes, communicants, journalistes, ministères, agences, professionnels, etc. Le rapport identifie 33 recommandations, ciblées par acteurs concernés : institutionnels, professionnels de la filière alimentaire, associations de consommateurs et d'usagers, sans oublier le CNA et ses membres. Il est par exemple proposé de promouvoir la notion de filières, qui fait sens pour les producteurs, mais reste inconnue du public ; d'être attentif à ce qui se dit sur la toile, ne serait-ce que sur les pages wikipedia ; ou encore d'ouvrir davantage au public les élevages et les entreprises alimentaires. La notion de sincérité doit être préférée à celle de transparence : si tout n'est pas montré, ce qui serait irréaliste, peu utile et ennuyeux, tout ce qui est dit et montré doit être vrai.

L'Avis est disponible sur le site du CNA (<http://www.cna-alimentation.fr/les-avis/les-avis-classes-par-numero>). Il sera débattu, durant l'année 2015, via des séminaires de restitution et la publication d'un ouvrage.

Le CNA, qualifié de Parlement de l'alimentation, rassemble depuis 30 ans tous les acteurs de la filière alimentaire : associations de consommateurs, syndicats de salariés, producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, ministères, agences de recherche et d'expertise, etc. Ses avis visent à éclairer les grands enjeux de politique alimentaire.

Les Avis du CNA sont disponibles sur : <http://www.cna-alimentation.fr>  
Contacts : [cna@agriculture.gouv.fr](mailto:cna@agriculture.gouv.fr) – 01.49.55.80.78 / 01.49.55.49.68